



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/51/6  
17 septembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante et unième session  
Genève, 4-15 octobre 2004  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**SUITE DONNÉE À LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE:  
FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LES RELATIONS  
ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES**

**La nouvelle géographie des relations économiques internationales**

*Note établie par le secrétariat de la CNUCED<sup>1</sup>*

**Résumé**

Une nouvelle géographie des relations commerciales se dessine et refaçonne le paysage économique mondial, les pays du Sud occupant une place de moins en moins périphérique et de plus en plus centrale dans le commerce mondial. Les flux internationaux d'investissement connaissent une évolution comparable, laissant entrevoir une nouvelle géographie des relations internationales d'investissement. Une stratégie de coopération Sud-Sud axée sur un certain nombre de domaines prioritaires pourrait consolider et accélérer les transformations qui se produisent dans le commerce, l'investissement et la coopération économique Sud-Sud. Cela permettrait aux pays du Sud de jouer un véritable rôle moteur en vue de parvenir à une croissance économique soutenue, de diversifier les activités, d'accroître l'emploi et de réduire la pauvreté non seulement chez eux, mais aussi dans le reste du monde. La communauté internationale peut faire beaucoup pour appuyer les efforts déployés par le Sud. Les pays développés peuvent contribuer à faciliter le commerce Sud-Sud grâce à des politiques et mesures appropriées dans les domaines du commerce, de l'aide, des questions financières et monétaires, du transfert de technologie et du développement. L'aide au développement visant à créer une infrastructure et des services d'appui au commerce Sud-Sud est particulièrement vitale. La CNUCED peut être un partenaire important des pays en développement pour redynamiser la coopération Sud-Sud. Elle se trouve dans une position privilégiée pour aider les pays en développement et leurs groupements régionaux à promouvoir le commerce et l'investissement et à mener des négociations commerciales grâce à ses travaux de recherche et d'analyse, à ses activités intergouvernementales de formation de consensus et à sa coopération technique.

---

<sup>1</sup> Le présent document a été soumis à la date indiquée plus haut car le secrétariat devait tenir compte des résultats de la onzième session de la Conférence.

## LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

### A. Principales caractéristiques de la nouvelle géographie du commerce

1. Comme l'a noté M. Lula, Président du Brésil, une nouvelle géographie du commerce se dessine et refaçonne le paysage économique mondial. Le Sud joue un rôle de moins en moins périphérique et de plus en plus central dans le commerce mondial, offrant ainsi aux pays en développement de nouvelles chances de tirer parti du commerce international et des négociations commerciales pour promouvoir leur développement<sup>2</sup>. Cette transformation est la manifestation concrète du projet initial de la CNUCED et revêt deux caractéristiques fondamentales qui sont facilement visibles.

2. L'une d'elles tient à l'importance croissante du Sud en tant que producteur, marchand et consommateur sur les marchés mondiaux. En tant que tel, le Sud jouera un rôle moteur dans la croissance et le dynamisme de l'économie mondiale. La part du Sud dans le commerce mondial a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années, s'établissant actuellement à 30 % contre 20 % au milieu des années 80. Le Sud devient aussi une destination importante des exportations des pays développés. L'interdépendance croissante entre le Sud et le Nord démontre aussi la nécessité d'une solidarité accrue du Nord à l'appui du développement du Sud dans l'intérêt des deux parties. Elle implique aussi que les pays développés devraient favoriser et entretenir ce nouveau dynamisme, par lequel le Sud s'intègre plus pleinement au système commercial international, afin d'accélérer la croissance économique, le développement et la réduction de la pauvreté. Le Nord doit modifier et renforcer ses politiques et stratégies à l'appui du Sud en faisant de ce dernier un partenaire privilégié dans le domaine du développement.

3. La seconde caractéristique de cette nouvelle géographie du commerce tient au nouveau dynamisme des échanges Sud-Sud de produits de base, d'articles manufacturés et de services. Plus de 40 % des exportations de marchandises des pays en développement, notamment des produits de base et des articles manufacturés, sont destinés à d'autres pays en développement, et ces échanges progressent à un rythme annuel de 11 % (près de deux fois le taux de croissance des exportations mondiales totales). Le commerce Sud-Sud des services connaît aussi un essor, offrant des possibilités considérables aux pays en développement de diversifier des exportations où les marchandises sont prépondérantes. Cette révolution silencieuse est également caractérisée par le renforcement de l'investissement, du transfert de technologie et des relations interentreprises Sud-Sud aux niveaux intrarégional et régional. Parmi les facteurs qui contribuent à cette renaissance figurent: les complémentarités croissantes entre pays en développement dans les domaines de la production et du commerce; le nombre accru d'accords bilatéraux, régionaux et intrarégionaux sur le commerce, l'investissement et la coopération économique; ainsi que les difficultés et le coût élevé de l'entrée sur les marchés du Nord.

---

<sup>2</sup> Pour de plus amples renseignements, voir le rapport de la CNUCED à la onzième session de la Conférence intitulé «La nouvelle géographie du commerce international: la coopération Sud-Sud dans un monde de plus en plus interdépendant» (TD/404).

4. À la onzième session de la Conférence, plusieurs chefs d'État ou de gouvernement ont examiné ce phénomène dans le cadre du débat de haut niveau sur la nouvelle géographie du commerce. Ils ont notamment appelé l'attention sur les points suivants: a) la nouvelle géographie du commerce non seulement procure des gains commerciaux, mais aussi renforce la solidarité et contribue à des relations plus équitables entre les pays; b) il existe des possibilités accrues de coopération bénéfique entre pays en développement, reposant sur des règles équitables et sur la solidarité, notamment sur le traitement spécial réservé aux plus faibles d'entre eux; et c) l'essor du commerce Sud-Sud est complémentaire du commerce Nord-Sud, mais ne le remplace pas.

5. L'importance croissante du Sud dans l'économie mondiale n'est pas limitée aux seules relations commerciales. Les flux internationaux d'investissement connaissent une évolution comparable, laissant entrevoir une nouvelle géographie des relations internationales d'investissement. Les sorties annuelles d'investissement étranger direct (IED) des pays en développement ont augmenté plus rapidement que celles des pays développés au cours des 15 dernières années. Alors qu'elles étaient marginales au début des années 90 (tableau 1), elles représentaient plus d'un dixième du stock mondial et quelque 6 % des flux mondiaux en 2003 (900 milliards et 36 milliards de dollars, respectivement). Surtout, dans les années 90, de nombreux pays en développement sont devenus des sources importantes d'IED pour d'autres pays en développement.

**Tableau 1. Sorties d'IED des pays en développement, par région, 1980-2003**  
(En milliards de dollars)

Région/pays	Sorties d'IED (Moyenne annuelle)				Stock sortant d'IED				
	1980- 1989	1990- 1994	1995- 1999	2000- 2003	1980	1990	1995	2000	2003
Pays en développement	5,7	28,1	64,9	59,6	60,2	128,6	308,6	793,3	858,7
Afrique	0,5	1,8	2,6	0,0	6,9	20,9	32,9	45,6	39,5
Afrique du Sud	0,2	0,7	1,9	-0,6	5,7	15,0	23,3	32,3	24,2
Amérique latine et Caraïbes	0,9	4,7	18,0	10,6	46,9	58,8	86,3	155,5	183,8
Brésil	0,2	0,6	1,3	0,7	38,5	41,0	44,5	51,9	54,6
Chili	0,0	0,4	1,5	1,8	0,0	0,2	2,4	11,2	13,8
Mexique	0,1	0,4	0,7	1,9	0,0	1,1	2,6	7,5	13,8
Asie et Pacifique	4,3	21,6	44,3	49,0	6,5	48,9	189,5	592,3	635,4
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	3,7	21,6	43,6	45,8	4,5	41,0	181,8	577,8	607,5
Chine	0,4	2,4	2,2	3,0	0,0	2,5	15,8	25,8	37,0
Hong Kong (Chine)	1,2	10,5	22,5	23,0	0,1	11,9	78,8	388,4	336,1
Inde	0,0	0,0	0,1	1,0	0,0	0,0	0,3	1,9	5,1
République de Corée	0,4	1,5	4,3	3,4	0,1	2,3	10,2	26,8	34,5
Malaisie	0,2	0,8	2,2	1,4	0,2	2,7	11,0	21,3	29,7
<i>Pour mémoire</i>									
Monde	93,3	234,8	603,1	779,3	559,6	1 758,2	2 897,6	5 983,3	8 196,9

Source: CNUCED ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

6. Toutefois, les entreprises du Nord sont prépondérantes dans le classement des sociétés transnationales (STN). Près de 90 % des 100 premières STN ont leur siège dans des pays de la triade – États-Unis, Union européenne (UE) et Japon. Plus de la moitié des 100 premières STN ont leur siège dans l'Union européenne, un peu plus d'un quart aux États-Unis et moins de 10 au Japon, dont la part a diminué au cours des années. Le nombre de STN originaires d'autres pays que ceux de la triade est désormais supérieur à 10. En tout, 19 pays sont représentés dans la liste des 100 premières STN. Bien que les STN non originaires de pays de la triade, notamment de pays en développement, ne représentent qu'une proportion relativement modeste des sociétés figurant dans ce classement, leur indice moyen de transnationalité est plus élevé<sup>3</sup>.

7. Certaines entreprises de pays en développement (par exemple de Malaisie, de la République de Corée et de Singapour) investissent déjà depuis quelque temps à l'étranger. D'autres, par exemple les entreprises chiliennes, mexicaines et sud-africaines, sont devenues des investisseurs extérieurs au cours des dernières années. Et d'autres encore – entreprises brésiliennes, chinoises et indiennes – commencent à peine à investir à l'étranger. Certains pays en développement sont désormais des investisseurs importants au niveau mondial. En 2003, par exemple, le stock sortant d'IED de Hong Kong (Chine) était plus élevé que celui de l'Italie ou de l'Espagne, et Singapour arrivait avant le Danemark ou la Norvège dans ce domaine. Les STN de Hong Kong et de Singapour occupent une place prépondérante dans les plus grandes STN du monde en développement, aux côtés de celles du Brésil, de la République de Corée, du Mexique et, plus récemment, de l'Afrique du Sud. Le montant des investissements des pays en développement réalisés dans d'autres pays en développement ne cesse de croître et les investissements internationaux Sud-Sud progressent plus vite que les investissements des pays développés dans les pays en développement.

8. La progression des flux d'IED entre pays du Sud s'explique par des facteurs d'incitation et d'attraction ainsi que par des facteurs structurels, cycliques et liés aux politiques, qui sont comparables à ceux observés lors de l'essor des flux d'IED Nord-Sud. Parmi les facteurs d'incitation figurent le renforcement de la concurrence ou la perspective d'une croissance modeste sur le marché intérieur (par exemple, les entreprises sud-africaines de distribution en Afrique), la recherche d'efficacité (par exemple, les entreprises manufacturières malaisiennes en Indonésie et au Viet Nam) et l'approvisionnement en matières premières (par exemple, les investissements chinois dans l'extraction de minerai de fer et la sidérurgie au Pérou, ainsi que dans la production pétrolière en Angola et au Soudan). Outre le faible coût de la main-d'œuvre et les possibilités d'accès aux marchés, les facteurs d'attraction les plus importants dans le cas des flux d'IED Sud-Sud semblent être la proximité géographique et les liens ethniques et culturels. Étant donné que le coût d'acquisition d'informations viables sur les marchés étrangers peut être élevé pour les entreprises de taille relativement modeste du Sud, celles-ci ont tendance à investir dans les pays voisins, qu'elles connaissent déjà dans une certaine mesure en raison de relations commerciales ou de liens ethniques et culturels.

---

<sup>3</sup> L'indice de transnationalité de la CNUCED est la moyenne de trois rapports indiquant l'ampleur des activités des STN, à savoir: le rapport entre le chiffre d'affaires à l'étranger et le chiffre d'affaires total, celui entre les actifs à l'étranger et le total des actifs, et celui entre les effectifs à l'étranger et l'effectif total.

9. La progression des flux d'IED entre pays du Sud est aussi favorisée par le nombre croissant d'accords internationaux sur l'investissement, notamment des accords bilatéraux pour la promotion et la protection des investissements étrangers et des conventions de double imposition portant sur les revenus et le capital. Ces deux types d'accord se sont multipliés au cours des 10 dernières années<sup>4</sup>. Entre 1989 et 2003, le nombre total d'accords bilatéraux d'investissement et de conventions de double imposition est passé de 383 à 2 265 et de 1 143 à 2 316, respectivement. Alors que ces accords et conventions étaient traditionnellement conclus entre pays développés et pays en développement, la part de ceux et de celles signés entre pays en développement et entre pays en développement et pays en transition a fortement augmenté et explique en grande partie cette évolution. En effet, la part des accords bilatéraux d'investissement et des conventions de double imposition conclus entre deux pays en développement est passée de 10 à 28 % et de 8 à 14 %, respectivement, entre 1989 et 2003. En juillet 2004, le nombre d'accords bilatéraux d'investissement conclus entre pays du Sud s'établissait à 627. La part des accords bilatéraux d'investissement et des conventions de double imposition conclus entre des pays en développement et des pays d'Europe centrale et orientale est passée de 6 à 13 % et de 4 à 9 %, respectivement. Par contre, la part de ces accords et conventions conclus entre pays en développement et pays développés a fortement diminué.

10. La croissance du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Sud et l'utilisation croissante de ces technologies dans les transactions commerciales sont d'autres facteurs contribuant à dessiner une nouvelle géographie. Les pays du Sud (en particulier en Asie du Sud-Est) sont devenus des centres de production de technologies de l'information (TI) et ont créé de nouvelles relations commerciales au niveau régional. Le commerce des produits du secteur des TIC a enregistré une croissance spectaculaire au cours des 10 dernières années et représentait plus de 900 milliards de dollars É.-U. en l'an 2000. En particulier, les exportations de pays en développement ont augmenté de 23,5 % (taux composé de croissance annuelle-TCCA) au cours des 10 dernières années, alors que celles des pays développés ont progressé de 10,8 % (TCCA)<sup>5</sup>. En conséquence, la part des pays en développement et des pays en transition dans les exportations de TIC est passée de 15,6 % en 1990 à 35,5 % en 2000. Ce phénomène est largement dû aux stratégies des sociétés transnationales consistant à produire le matériel dans les pays émergents, ainsi qu'aux efforts déployés par les pays en développement pour développer des capacités locales de production de TIC, qui, les unes et les autres, ont entraîné une délocalisation importante de la production vers ces pays.

---

<sup>4</sup> Dans le monde en développement, il existe des différences considérables d'un pays à l'autre quant au nombre d'accords bilatéraux d'investissement et de conventions de double imposition conclus. Les pays de la région Asie-Pacifique ont été les plus actifs. La Chine a signé le plus grand nombre d'accords internationaux d'investissement et, avec l'Inde, de conventions de double imposition, suivie par la Thaïlande. La part des accords bilatéraux d'investissement et des conventions de double imposition conclus uniquement entre pays de la région Asie-Pacifique est passée de 5 à 11 % et de 4 à 7 %, respectivement, entre 1989 et 2003. Parmi les pays d'Europe centrale et orientale, la Roumanie et la Pologne sont ceux qui ont signé le plus grand nombre d'accords. Par contre, le nombre d'accords conclus en Afrique et, dans une moindre mesure, entre des pays d'Amérique latine et des Caraïbes reste faible. En outre, aucune convention de double imposition n'a été signée en Afrique et en Amérique latine.

<sup>5</sup> En comparaison, les exportations mondiales totales ont cru de 6 % pendant la même période.

11. Depuis la fin des années 90, les services liés aux TIC sont le secteur le plus dynamique d'exportation de services dans les pays en développement, avec une croissance annuelle de 45 %. Si on compare les taux de croissance de différents types d'exportations de services des pays en développement et des pays développés, il ressort que les taux de croissance des pays en développement étaient plus élevés que la moyenne mondiale sur tous les marchés dynamiques de services et, en particulier, dans les trois catégories suivantes: services informatiques et d'information (58 %); services personnels, culturels et récréatifs (53 %); et services financiers (41 %).

**B. Une approche stratégique du commerce et de la coopération Sud-Sud  
dans le contexte de la nouvelle géographie  
des relations économiques**

12. Une stratégie de coopération Sud-Sud axée sur un certain nombre de domaines dynamiques fondamentaux pourrait être envisagée afin de consolider et d'élargir la transformation actuelle du commerce, de l'investissement et de la coopération économique Sud-Sud. Cela permettrait au Sud de jouer le rôle de véritable moteur d'une croissance économique soutenue, de la diversification, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté dans le Sud même et dans le reste du monde. Cette stratégie de coopération accorderait également une attention spéciale aux besoins particuliers et à la situation des pays les moins avancés, des petits États insulaires, et des pays en développement sans littoral et pays en développement de transit, et ce dans le contexte des accords bilatéraux, régionaux et interrégionaux Sud-Sud et Nord-Sud.

13. C'est aux pays en développement eux-mêmes qu'incombe la responsabilité d'intensifier le commerce et la coopération économique Sud-Sud. Les gouvernements de ces pays, leurs groupements régionaux de commerce et d'intégration et leurs agents économiques doivent se consulter, se coordonner et coopérer étroitement et activement pour tout ce qui concerne le commerce, l'investissement et la coopération économique Sud-Sud et différentes activités visant à mettre en place des stratégies et des mesures de promotion du commerce mutuel, de l'investissement et de la coopération. Cette coopération doit être conduite sur la base d'une réciprocité des avantages pour toutes les parties et dans le souci d'en optimiser les gains pour le développement. Les approches qui engagent les pays et leurs agents économiques dans des relations mutuellement avantageuses, dans lesquelles tous les pays participants sont gagnants, ont de plus grandes chances de se consolider et de s'inscrire dans la durée.

14. En outre, la communauté internationale peut considérablement aider le Sud dans cette entreprise. Les pays développés peuvent notablement faciliter le commerce Sud-Sud par le biais de politiques et de mesures appropriées en matière de commerce, d'aide, de financement, de questions monétaires, de transfert de technologie et de développement. L'aide au développement pour la mise en place d'infrastructures d'appui au commerce, en faveur du commerce Sud-Sud, revêt une importance toute particulière.

15. Quelques éléments spécifiques et de nouvelles initiatives, reposant sur une stratégie positive pour un renforcement de la coopération Sud-Sud, sont indiqués ci-après. Pour sa part, la CNUCED a joué et continuera de jouer un rôle fondamental aux côtés des pays en développement pour les aider à approfondir leur coopération et leur intégration économiques Sud-Sud, à en accroître l'efficacité et à en optimiser les gains. Ses compétences accumulées au fil des ans et ses mandats définis à Bangkok, réitérés à l'occasion de la onzième session de la

Conférence, la placent dans une position unique pour aider les pays en développement et leurs groupements régionaux en matière de promotion du commerce et de l'investissement et de négociations commerciales, à travers ses activités de recherche et d'analyse, de formation de consensus intergouvernementaux et de coopération technique.

### **C. Éléments fondamentaux d'une stratégie positive**

#### **1. *Mise en avant de la coopération Sud-Sud***

16. Le commerce, l'investissement et la coopération économique Sud-Sud occupent une place croissante dans le commerce et les stratégies de développement des pays en développement. Un commerce Sud-Sud renforcé permettra à ces pays de poursuivre l'expansion de leur commerce de produits de base, d'articles manufacturés et de services, de diversifier leurs exportations et de développer de nouvelles complémentarités, de concevoir et de tester de nouveaux produits et services marchands, et d'accroître leurs capacités productives et leur compétitivité. L'expansion du commerce et de l'investissement entre pays en développement servira ensuite de tremplin à une intégration plus poussée de ces pays dans le marché mondial. Le Sud (gouvernements et agents économiques) doit donc privilégier et exploiter cette nouvelle dynamique. Les pays en développement intègrent déjà activement les stratégies de commerce, d'investissement et de coopération Sud-Sud dans leurs politiques et plans de développement. Les succès en la matière doivent être généralisés et être étendus à toutes les régions. Ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés, en particulier pour ce qui est de la coopération interrégionale, qui reste le maillon faible du commerce Sud-Sud. Cela exige également l'engagement total des agents économiques du Sud, qui doivent intégrer dans leurs plans d'entreprise les perspectives économiques et commerciales qu'offre le commerce Sud-Sud.

#### **2. *Exploitation plus efficace des complémentarités Sud-Sud***

17. Appliquant des stratégies de développement de plus en plus extraverties, les pays en développement se sont rendu compte qu'il existait entre eux d'importantes complémentarités, et ils n'hésitent désormais plus à s'ouvrir les uns aux autres. Des complémentarités propices au commerce apparaissent naturellement lorsque le panier de biens et services pour lequel un pays possède des avantages comparatifs diffère sensiblement de celui de ses partenaires commerciaux. Ces complémentarités permettent aux pays en développement d'identifier et d'exploiter des avantages comparatifs de niche concernant la production de certains biens et de fournir des services spécifiques sur les marchés régionaux et interrégionaux du Sud. Une très grande partie de cette activité est associée à un commerce intragroupe et interindustriel, qui a augmenté avec le développement récent de chaînes d'approvisionnement dans le Sud qui alimentent des pôles régionaux de production d'articles manufacturés divers et de produits de base transformés exportés vers les marchés du Sud et du Nord. Ces chaînes d'approvisionnement régionales sont dynamiques et permettent aux pays en développement de suivre un modèle de commerce et de développement «en vol d'oiseaux sauvages», où les pays dotés de structures de production moins modernes réalisent des activités manufacturières et des activités de services simples qui alimentent les chaînes d'approvisionnement des partenaires régionaux plus avancés, lesquels concentrent leur production sur des produits manufacturés et des services plus élaborés. Ainsi, le MERCOSUR et l'ANASE ont eu une influence sensible sur l'expansion du commerce entre leurs États membres dans certains secteurs, puis entre ces États et le reste du monde.

18. De nouvelles complémentarités peuvent être exploitées pour aider les pays en développement à se doter de capacités d'exportation dans des secteurs nouveaux et dynamiques, qu'il s'agisse de produits de base, d'articles manufacturés ou de services. Ces pays sont devenus d'importants acteurs des marchés internationaux dans certains de ces secteurs – ils représentent 30 % des exportations mondiales des 20 groupes de produits les plus dynamiques<sup>6</sup>. Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour soutenir la coopération économique Sud-Sud et déterminer les possibilités de créer de nouvelles chaînes d'approvisionnement dans des secteurs nouveaux et dynamiques dans le Sud – et continuer de développer les chaînes existantes. Il faudra notamment identifier des secteurs et des produits spécifiques, ainsi que leurs marchés actuels et potentiels; déterminer des options et des mesures pratiques pour traduire les potentialités en activités d'exportation et en renforcement de la valeur ajoutée intérieure; promouvoir des échanges d'expériences et d'enseignements; et encourager des partenariats entre agents économiques.

19. La CNUCED organisera des examens sectoriels consacrés à des produits nouveaux et dynamiques du commerce mondial pour lesquels on pourrait efficacement développer des chaînes d'approvisionnement dans le Sud en encourageant l'établissement de liens entre fournisseurs sur des «cartes» régionales et interrégionales d'avantages comparatifs révélés au niveau sectoriel. Ces examens sectoriels favoriseront le dialogue et l'établissement de nouveaux partenariats de production et de commerce entre les parties intéressées. Des travaux initiaux ont déjà été engagés à la CNUCED concernant les minéraux, les produits de base agricoles, les textiles et l'habillement, les produits électroniques, les TIC et les biens et services environnementaux, y compris les produits commerciaux biologiques.

### ***3. Une coopération et une intégration régionales renforcées***

20. L'expansion du commerce Sud-Sud s'est accompagnée d'un accroissement du commerce et de l'investissement au niveau régional, facilité par des accords commerciaux bilatéraux et régionaux. En éliminant les droits de douane et les obstacles non tarifaires au commerce des marchandises, les arrangements régionaux offrent d'importantes possibilités de réaliser des économies d'échelle, d'attirer davantage d'IED à des meilleures conditions, de mettre en commun les ressources économiques, humaines, institutionnelles, technologiques et infrastructurelles, et de créer des réseaux de production et de commercialisation entre pays participants. Quelques-uns de ces arrangements ont notablement contribué à l'expansion du commerce dans des secteurs spécifiques entre les pays participants, ainsi qu'entre ces pays et le reste du monde. Récemment, des pays en développement ont relancé leurs programmes régionaux de libéralisation et engagé de nouvelles initiatives visant à approfondir leur intégration, y compris dans le commerce des services. Il importe au plus haut point de consolider et de renforcer ces processus de commerce régional et d'intégration économique entre pays en développement de façon à en optimiser le plein potentiel.

21. Les pays en développement, individuellement et collectivement dans le cadre de leurs mécanismes régionaux, ont engagé des négociations avec leurs partenaires développés

---

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir le rapport de la CNUCED à la onzième session de la Conférence, intitulé «Renforcement de la présence des pays en développement dans les secteurs dynamiques et nouveaux du commerce mondial: tendances, problématique et politiques» (TD/396).

concernant un large éventail d'arrangements commerciaux régionaux Nord-Sud (tels que la Zone de libre-échange des Amériques) ou d'accords Nord-Sud-Sud (tels que les négociations entre l'UE et les États ACP sur des accords de partenariat économique). Par ces initiatives, il s'agit pour ces pays d'obtenir non seulement que ces négociations contribuent à la promotion du développement, mais aussi complètent et renforcent leurs mécanismes de commerce régional et d'intégration économique, tout en étant compatibles avec les obligations découlant de l'OMC. Dans ce contexte, ils doivent se consulter, coopérer et coordonner leurs stratégies et leurs actions.

#### **4. *Exploiter le plein potentiel du commerce interrégional Sud-Sud***

22. Malgré sa progression, le commerce interrégional entre pays en développement reste le maillon faible des relations Sud-Sud en matière de commerce et d'investissement. Par exemple, la part de ce commerce n'est que de 27 % pour les produits agricoles et de 12 % pour les articles manufacturés. Dans une large mesure, la lenteur de la libéralisation du commerce interrégional entre pays en développement peut notamment s'expliquer par les facteurs suivants: manque d'informations, et donc de confiance dans les débouchés commerciaux et les perspectives d'investissement; méconnaissance des complémentarités, et donc des possibilités commerciales; réticence à s'engager dans des négociations sur la libéralisation du commerce en raison de la production et de l'exportation de produits similaires; priorité accordée à la libéralisation du commerce aux niveaux régional et sous-régional; et incapacité de concevoir des modalités efficaces de mise en œuvre de la libéralisation du commerce interrégional.

23. Toutefois, on a observé ces dernières années un renforcement de la confiance dans le commerce et l'investissement Sud-Sud, à partir d'expériences positives en la matière. Par ailleurs, l'expérience accumulée aux niveaux régional et sous-régional concernant la libéralisation du commerce et les politiques d'investissement peut servir de guide à une libéralisation interrégionale effective. Le moment semble donc venu d'opérer un changement radical en vue de promouvoir le commerce et l'investissement Sud-Sud au niveau interrégional, y compris à travers une libéralisation des échanges commerciaux.

24. Le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) constitue un moyen prometteur d'accroître et d'élargir le commerce interrégional entre pays en développement. Un renforcement du SGPC à travers une expansion des préférences commerciales et un accroissement de ses membres, ainsi que par une amélioration des méthodes de négociation de façon à assurer des avantages équitables et réciproques aux participants, ferait de ce système un instrument viable pour la coopération Sud-Sud et augmenterait son impact positif sur le commerce, la promotion de l'investissement et le développement. Au cours de la onzième session de la Conférence, les ministres des pays en développement se sont réunis et ont pris la décision fondamentale de lancer une troisième série de négociations sur le SGPC, qui devrait commencer en novembre 2004. Arrivant à un moment opportun eu égard à la nouvelle géographie du commerce qui se dessine, cette initiative, si elle est suivie avec enthousiasme et détermination par les pays en développement, pourrait donner des résultats qui dynamiseraient fortement le commerce et l'investissement interrégionaux Sud-Sud. La participation du secteur privé du Sud, par exemple les chambres de commerce et d'industrie, est essentielle à la concrétisation des perspectives ouvertes par le SGPC; le secteur privé devra être consulté si l'on veut que les négociations conduisent à des résultats commercialement intéressants et à une meilleure utilisation du système. La CNUCED, qui fournit des services de secrétariat ainsi qu'un

appui technique et administratif au Comité des participants du SGPC, apportera son concours logistique aux prochaines négociations.

25. D'autres initiatives et accords commerciaux bilatéraux et plurilatéraux Sud-Sud ont été lancés au niveau interrégional qui, s'ils sont suivis d'activités concrètes dans les domaines du commerce et de l'investissement, renforceront le commerce interrégional dans les années à venir. La CNUCED a apporté un appui à certaines de ces initiatives, dont celle pour un resserrement de la coopération commerciale et économique entre l'Inde et le MERCOSUR.

##### **5. *Transformer la problématique des produits de base en occasion inespérée***

26. Un créneau que les pays en développement pourraient exploiter pour accroître leurs recettes d'exportation de produits de base est peut-être en train de s'ouvrir grâce à la libéralisation du commerce et à l'augmentation de la demande de ces produits dans le Sud, en particulier dans les grands pays en pleine expansion sur le plan économique. Près de 50 % des exportations de produits de base, non compris les combustibles, des pays en développement sont déjà destinées à d'autres pays en développement, et il en est de même pour 40 % de leurs exportations de combustibles. Les pays en développement se voient ainsi offrir la possibilité de s'appuyer sur la coopération Sud-Sud pour transformer la problématique des produits de base en occasion inespérée. Pour développer davantage le commerce et l'investissement liés aux produits de base dans les pays du Sud, les parties prenantes doivent établir des partenariats efficaces en vue de trouver des solutions viables et des approches durables concernant les problèmes, le commerce et la diversification des produits de base. Il faut également modifier l'approche traditionnelle consistant à ne voir dans les pays en développement que des producteurs de produits de base.

27. À l'heure actuelle, ces pays sont en train de devenir de grands importateurs et consommateurs de produits de base en provenance d'autres pays en développement. Cette évolution tient à leur croissance économique et démographique qui entraîne un accroissement de la demande dans de nombreux pays du Sud. Dans plusieurs pays en pleine expansion économique, des investissements ambitieux dans les infrastructures se traduisent par une augmentation de la demande de matériels de construction et d'autres matières premières industrielles, y compris les combustibles et les minéraux. Dans le même temps, l'évolution des modes de vie, y compris des habitudes alimentaires, consécutive à l'accroissement des revenus et à l'urbanisation va modifier la composition de la demande de produits alimentaires. L'augmentation du pouvoir d'achat des populations du Sud est en train de grossir la population des consommateurs de produits de base et de produits de consommation qui en sont dérivés. C'est ainsi que les importations par les pays du Sud de produits tels que le café et le cacao augmentent, ce qui crée pour le commerce Sud-Sud des débouchés qui pourraient avoir des retombées positives sur les prix et sur les bénéfices des producteurs des pays en développement.

28. Dès lors que le commerce Sud-Sud des produits de base se développe, il devient important que les producteurs de ces produits coopèrent afin de satisfaire les besoins de consommation du Sud en produits de première nécessité, y compris les denrées alimentaires et les combustibles, et de fournir suffisamment de facteurs de production dans les chaînes d'approvisionnement qui se sont créées dans le Sud. En donnant aux producteurs de produits de base du Sud les moyens de gérer rationnellement la production et le commerce de leurs produits et d'accroître leur participation aux chaînes d'approvisionnement et de valeur, y compris sur le plan régional,

la coopération Sud-Sud pourrait leur permettre d'accroître notablement leurs bénéfices. Après la coordination bien connue à laquelle sont parvenus les pays en développement producteurs de pétrole, un certain nombre de pays en développement producteurs, par exemple, de riz et de caoutchouc ont récemment amélioré leur coopération, ce qui leur a permis à eux aussi d'augmenter leurs prix et leurs bénéfices.

29. Il faut veiller à renforcer la coopération et à garantir un approvisionnement durable dans le domaine des produits stratégiques tels que le pétrole, le gaz et l'eau, et des minéraux tels que le minerai de fer et le cuivre, qui revêtent une importance majeure pour la production et le commerce ainsi que pour le développement soutenu de l'économie. Comme les pays en développement approvisionnent, ensemble, la plus grande partie du marché mondial d'un grand nombre de ces produits, et comme leurs richesses naturelles sont très variables d'un pays à l'autre, la coopération Sud-Sud en matière de ressources stratégiques a été et pourrait être particulièrement efficace, et faire notamment office de catalyseur pour favoriser la coopération économique dans d'autres domaines apparentés.

30. Grâce aux travaux qu'elle a réalisés concernant les produits de base, la CNUCED a beaucoup à apporter pour favoriser le renforcement de la coopération Sud-Sud dans ce domaine. Elle a pris une nouvelle initiative en créant une équipe spéciale internationale sur les produits de base, qui avait été annoncée au cours de la onzième session de la Conférence, dans le but d'offrir un cadre de consultations globales et systématiques. Ses partenaires seront des États membres, des organisations internationales, des organismes de produit, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Les partenariats créés à l'initiative de cette équipe spéciale pourraient servir à suivre l'évolution de la coopération Sud-Sud en matière de produits de base et à mettre au point des initiatives précises dans ce domaine.

#### **6. *Faire des services un moteur de la coopération Sud-Sud***

31. Exploiter les complémentarités dans le commerce Sud-Sud des services peut ouvrir de vastes perspectives sur le plan du commerce et de l'investissement. Les services ont pris de l'importance dans les économies des pays en développement et comptent maintenant pour environ 50 % dans leur PIB global et 15 % dans leurs exportations totales. Des services efficaces contribuent également pour beaucoup à la compétitivité économique ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de la protection sociale. Le commerce Sud-Sud des services est en progression et présente de vastes possibilités pour les quatre modes définis dans l'Accord général sur le commerce des services. La plus grande partie de ce commerce s'inscrit actuellement dans un contexte régional; il se trouve de plus en plus facilité par l'incorporation de disciplines pour libéraliser le commerce des services dans le cadre d'accords relatifs au commerce régional. Le développement plus poussé du commerce Sud-Sud des services nécessite l'établissement d'une coopération plus étroite aux niveaux bilatéral, régional et interrégional dans les secteurs des services qui ont un gros potentiel de croissance et qui peuvent également avoir des retombées positives sur le bien-être de la société. Ce sont notamment les services d'éducation, les services de santé, les services spécialisés, les services de construction, les services informatiques et apparentés, les services touristiques et les services énergétiques.

## 7. *Commerce et environnement: coopération*

32. Les mesures de protection de l'environnement – en particulier sur les marchés du Nord mais aussi sur ceux du Sud – qui ont une incidence sur les exportations des pays en développement peuvent devenir de plus en plus rigoureuses, fréquentes et complexes. De ce fait, elles peuvent compromettre les acquis de la libéralisation tarifaire en faisant office d'obstacles déguisés au commerce et en empêchant une bonne implantation sur les marchés. Il devient important de réduire ces obstacles en facilitant les échanges et en garantissant aux exportations des pays en développement la possibilité d'accéder aux marchés les uns des autres. Il serait possible de prendre à cet effet plusieurs initiatives concrètes dans le contexte Sud-Sud, par exemple la mise en place de systèmes sous-régionaux d'alerte précoce, l'instauration d'une coopération régionale pour l'élaboration de normes et l'évaluation de la conformité ainsi que l'incorporation de processus destinés à améliorer l'harmonisation et la reconnaissance d'équivalences dans les arrangements Sud-Sud relatifs au commerce régional et interrégional.

33. Cette coopération Sud-Sud pourrait être effective sous l'égide du Groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés, mis en place par la CNUCED pendant la Semaine commerciale de Rio<sup>7</sup>. Le Groupe consultatif est le fruit d'une initiative concrète et arrivant à point nommé de la CNUCED pour faire face aux mesures environnementales ayant une incidence sur les exportations des pays en développement. Il aidera ces pays à analyser les principales tendances dans les prescriptions environnementales et sanitaires imposées sur les marchés d'exportation et à mettre en commun l'expérience acquise sur le plan national pour adopter une démarche volontariste afin de satisfaire à ces prescriptions.

34. Dans le cadre du Programme de travail adopté à Doha<sup>8</sup>, des négociations portent actuellement sur la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux. À cet égard, le Sud doit s'employer tout particulièrement à déterminer les biens et services environnementaux qui présentent un intérêt effectif ou potentiel pour les pays en développement, à s'assurer que la libéralisation du commerce de ces biens et services favorise le transfert de technologie respectant l'environnement et du savoir-faire associé et à étudier les possibilités de développer le commerce Sud-Sud lorsqu'il existe un bon potentiel. Les pays en développement ont besoin de recevoir un appui pour: a) étudier les incidences de la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux au regard de leur développement durable; b) déterminer lesquels de ces biens et services présentent un intérêt effectif ou potentiel au niveau national et au niveau Sud-Sud, par exemple les technologies applicables aux énergies renouvelables (éolienne et solaire par exemple), les produits commerciaux biologiques et les produits tirés des fibres organiques et naturelles; et c) étudier les moyens de promouvoir un traitement spécial et différencié et le transfert de technologie dans les négociations relatives aux biens et services environnementaux. La CNUCED apporte son concours aux pays en développement dans tous ces domaines et continuera de le faire.

---

<sup>7</sup> Voir «Report on the Rio Trade Week preparatory to UNCTAD XI» (TD/L.395).

<sup>8</sup> Par. 31 iii) de la Déclaration ministérielle de Doha.

35. Un autre domaine important de la coopération Sud-Sud se rapporte à la mise au point d'un système *sui generis* régissant la propriété intellectuelle afin de préserver, protéger et promouvoir les savoirs traditionnels aux niveaux national, régional et international.

#### **8. Questions relatives à l'entrée sur les marchés**

36. Les exportations Sud-Sud, tout comme le commerce Sud-Nord, doivent satisfaire à certaines conditions telles que réglementations techniques et mesures sanitaires et phytosanitaires. Ces questions devront être abordées, notamment dans le cadre d'échanges d'informations, de la mise en place d'accords de reconnaissance mutuelle et d'une coordination et harmonisation au sein des mécanismes régionaux d'intégration. La coopération entre pays du Sud sur ces questions d'entrée, y compris les règles d'origine restrictives, contribuera beaucoup à faciliter l'élargissement de l'accès aux marchés découlant de la libéralisation réciproque des droits de douane.

#### **9. Droit et politique de la concurrence**

37. La coopération en matière de droit et de politique de la concurrence peut compléter les stratégies nationales de développement et contribuer à ce que les gains découlant de la libéralisation du commerce encouragent le commerce, la croissance et le développement Sud-Sud. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services et de la technologie, les pays en développement doivent calibrer leurs politiques de concurrence pour qu'elles contribuent au renforcement des capacités de production et de la compétitivité et favorisent aussi bien des gains d'efficacité pour l'économie que des gains socioéconomiques pour la population. Plusieurs groupements régionaux de pays en développement ont adopté des politiques régionales communes de concurrence et mis en place des instances régionales de consultation pour le contrôle des pratiques internationales anticoncurrentielles. La coopération Sud-Sud pourrait porter sur les domaines spécifiques suivants: a) consultations sur des lignes directrices pour le contrôle des concentrations économiques qui peuvent être préjudiciables au commerce et à l'investissement Sud-Sud; b) consultations sur les avantages qu'il y a à éviter les différends et à lutter contre les pratiques internationales anticoncurrentielles; c) échanges de compétences et d'informations sur l'application de la législation relative à la concurrence; et d) mise en place de réseaux régionaux pour le renforcement des capacités.

#### **10. Développer les infrastructures liées au commerce et réduire les coûts de transaction**

38. Une grande partie des échanges qui devraient intervenir de façon naturelle entre pays en développement ne se concrétise pas en raison d'un manque d'infrastructure. Si on regarde vers le passé, on constate que des progrès sensibles ont été réalisés en ce qui concerne la mise en place d'une infrastructure commerciale pour les échanges Nord-Sud et Sud-Nord, mais que les échanges Sud-Sud n'ont donné lieu qu'à relativement peu d'efforts et d'investissements. Pallier ce problème est un préalable essentiel au développement durable du commerce et des investissements Sud-Sud. Il faut consacrer des ressources au développement de l'infrastructure et à la création d'un cercle vertueux tel que l'existence d'une infrastructure de bonne qualité encourage le commerce qui, à son tour, encourage la création, le développement et la modernisation de l'infrastructure nécessaire aux échanges. Un tel cercle vertueux faciliterait le commerce, favoriserait le développement des infrastructures contribuant aux échanges et réduirait les coûts de transaction pour les produits (et les services) des pays en développement

qui deviendraient, de ce fait, plus compétitifs et plus attractifs pour les consommateurs du Sud comme du Nord.

a) *Transport et installations connexes*

39. Des volumes d'échanges importants et des transports efficaces sont mutuellement bénéfiques car il est clair que des coûts de transport moins élevés encouragent les échanges et qu'un développement des échanges se traduit par une baisse des coûts de transport. La possibilité d'utiliser des navires de tonnage plus important et les coûts fixes élevés des opérations portuaires, entre autres, permettent de réaliser des économies d'échelle. Dans le cas du commerce Sud-Sud, que ce soit au niveau régional ou interrégional, les coûts de transport restent extrêmement élevés en raison de l'absence de liaisons maritimes, routières, ferroviaires et aériennes directes, les liaisons existantes étant prévues pour les échanges Sud-Nord. En outre, les réseaux et les installations existants (ports, entrepôts, etc.) ne sont pas de très bonne qualité, n'ont qu'une couverture géographique limitée et sont peu nombreux, ce qui implique souvent le transit par des pays développés avec pour conséquence une hausse sensible des coûts.

40. Il existe toutefois quelques exceptions. Par exemple, plusieurs pays en développement sont devenus des centres de réseaux internationaux de transport. Hong Kong (Chine), Singapour et le Panama ont créé des centres de transbordement portuaire et des centres logistiques qui assurent un revenu direct. En outre, en offrant des services de transport internationaux, ils contribuent à améliorer la compétitivité des exportations nationales et régionales.

41. L'ouverture de nouvelles liaisons et de nouveaux centres de transbordement dans le Sud bénéficie également au commerce Sud-Sud: l'Amérique du Sud, l'Afrique australe, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est sont reliées par plusieurs services maritimes directs, dont les navires font escale dans les principaux ports de ces différentes régions. Une fois déchargée, la cargaison est ensuite expédiée vers des ports régionaux secondaires. D'autres régions, telles que l'Afrique de l'Ouest et la côte ouest de l'Amérique du Sud, restent toutefois principalement reliées à d'autres continents par des services indirects, qui transitent pour l'essentiel par des ports situés dans l'hémisphère Nord.

42. Contrairement aux pays qui disposent de nouveaux centres logistiques ou qui se trouvent à proximité des principales routes maritimes, de nombreux pays en développement enclavés restent parmi les pays les moins développés. En fait, de très nombreuses données empiriques montrent que l'enclavement est un facteur significatif de faible niveau de revenus, de croissance et d'investissements étrangers directs. Le fait d'être enclavé, c'est-à-dire de dépendre d'un transport de transit, ne doit pas être confondu avec l'isolement ou l'éloignement de la mer. Dans de nombreux pays importants, des régions ou des villes se trouvent à une plus grande distance de la mer que la plupart des capitales des pays enclavés, et pourtant leurs coûts de transport sont moins élevés, ce qui signifie que des coûts élevés de transport de transit ne peuvent s'expliquer simplement par l'éloignement mais plutôt par l'incertitude, les retards et le manque de mesures appropriées de facilitation du commerce et du transport<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Nuno Limão et Anthony J. Venables: «*Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs and Trade*», Londres et New York, 2000. <http://econ.lse.ac.uk/staff/ajv/nltv.pdf>.

43. La poursuite du développement du commerce Sud-Sud implique, par conséquent, la poursuite des investissements dans la création, la modernisation et le développement des infrastructures de transport et des infrastructures connexes dans les pays en développement comme entre ces pays.

*b) Facilitation du commerce*

44. Pour les pays en développement, les échanges avec d'autres pays en développement ainsi qu'avec le reste du monde posent de très importants problèmes de facilitation du commerce liés au volume excessif de la documentation, à l'utilisation pratiquement inexistante des technologies de l'information, à l'absence de transparence et de prescriptions claires en matière d'importation/exportation, à des procédures inadaptées et à l'absence d'institutions modernes de dédouanement. En outre, les difficultés à obtenir des visas, en particulier pour les voyages d'affaires, afin de faciliter les contacts Sud-Sud, pénalisent sensiblement le commerce et les investissements. Le règlement de ces problèmes peut donc contribuer à réduire les inefficacités dans des domaines tels que les douanes, en particulier grâce à une simplification, une rationalisation et à une harmonisation des procédures, à une plus grande transparence, et à l'élimination ou à la réduction au minimum des retards administratifs et procéduriers évitables ainsi que des coûts des transactions internationales dans le domaine des biens et des services, y compris la simplification des procédures d'obtention de visas pour les hommes d'affaires. La CNUCED a contribué, dans le cadre de ses diverses activités destinées à accroître l'efficacité commerciale, à améliorer les capacités des pays en développement en matière de facilitation du commerce.

*c) Financement du commerce*

45. L'un des obstacles fondamentaux à la coopération Sud-Sud est l'absence d'un financement suffisant et organisé des échanges et des investissements. La mise en place des institutions et des organismes commerciaux et de financement nécessaires devrait recevoir un rang de priorité élevé, et notamment faire l'objet d'une coopération renforcée entre les organismes de financement du commerce du Sud. Un appui plus important pourrait être apporté en faveur du développement des systèmes bancaires du Sud, notamment des banques d'export-import afin de leur permettre de fournir des financements normaux, structurés et concessionnels pour le commerce Sud-Sud. Des possibilités accrues de financement des échanges faciliteraient le développement des investissements dans les activités productives. Au cours des dernières années, il est devenu clair que le développement du commerce Sud-Sud est alimenté, entre autres, par les investissements Sud-Sud, et qu'il ne peut donc véritablement se poursuivre sans un développement parallèle des investissements dans le Sud. À cet égard, la CNUCED a encouragé la création d'un réseau de banques d'export-import afin de favoriser la coopération en matière de financement du commerce. Au cours de la préparation de la onzième session de la Conférence, un certain nombre de ces banques se sont rencontrées et ont convenu de constituer un réseau. Cette initiative mérite d'être examinée plus attentivement et d'être soutenue par les pays en développement.

*d) Information commerciale et rôle des technologies de l'information et de la communication*

46. Les pays en développement qui produisent et échangent des biens n'utilisent toujours pas de manière efficace les technologies de l'information pour collecter des informations

commerciales ou l'Internet pour diffuser ces informations au niveau mondial. Une information appropriée est cependant indispensable pour identifier et tirer parti efficacement des possibilités commerciales et d'investissement ainsi que pour les négociations commerciales à différents niveaux.

47. La promotion et l'utilisation efficaces des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les pays en développement peuvent contribuer au développement des échanges, y compris des échanges Sud-Sud. Les TIC offrent aux pays en développement davantage de possibilités d'intervention sur les marchés internationaux. Internet est en train de changer la façon dont les biens et les services sont produits, livrés, vendus et achetés; il relie un nombre de plus en plus important d'individus et d'entreprises, prêts à participer à l'économie du savoir et à y contribuer.

48. Les échanges de biens et de services se développent grâce aux nouvelles technologies. Les recherches empiriques qui ont été réalisées montrent qu'Internet a un impact positif, de plus en plus important, et statistiquement significatif sur les échanges au niveau mondial<sup>10</sup>. En outre, d'autres travaux de recherches donnent à penser que cet impact est particulièrement marqué sur les pays en développement, dont les exportations augmentent plus vite que celles des pays développés<sup>11</sup>.

49. De plus, les TIC permettent de prendre pied dans d'autres secteurs en facilitant l'accès aux marchés et en élargissant le nombre de consommateurs ainsi qu'en facilitant les formalités douanières, les transports et la logistique. Surtout, elles jouent un rôle économique en ce sens qu'elles entraînent une évolution des processus de production au sein des entreprises.

50. La mondialisation, combinée au rôle croissant des TIC dans tous les secteurs, s'est traduite par une forte progression de l'externalisation. Les tâches qui n'ont pas nécessairement à être réalisées en interne (par exemple parce qu'elles ne nécessitent plus une connaissance permanente des activités de base) sont de plus en plus fréquemment confiées à des entreprises qui peuvent offrir la même qualité de service pour un moindre coût. Le développement de la concurrence au niveau mondial contraint les entreprises à produire plus efficacement pour préserver leur marge bénéficiaire.

51. Aujourd'hui, les TIC jouent un rôle majeur dans les délocalisations dans des secteurs tels que la finance et l'assurance, les soins de santé, les ressources humaines, les services après-vente et les ventes et le marketing. Ce marché devrait représenter plus de 500 milliards de dollars en 2005 au niveau mondial. Les délocalisations de services profitent de plus en plus aux pays en développement, en particulier à l'Inde (qui occupe actuellement la première place dans le monde), au Brésil, à la Chine, aux Philippines, à la Thaïlande et au Viet Nam, où elles créent de nouveaux emplois et contribuent au développement des exportations de services.

---

<sup>10</sup> Freund C. et Weinhold D. (2000). «The effect of the Internet on international trade», *Journal of International Economics* 62 (2004), 171-189.

<sup>11</sup> Clarke G. et Wallsten S. (2004). «Has the Internet Increased Trade? Evidence from Industrial and Developing Countries», Banque mondiale, Policy Research Working Paper 3215, février 2004.

### ***11. Intensifier la promotion du commerce et le marketing***

52. La promotion du commerce et le marketing entre pays en développement, que ce soit au niveau régional ou interrégional, peuvent être des moyens efficaces de faire connaître les possibilités commerciales qui existent et d'encourager le commerce et les investissements. À cet égard, les salons, les rencontres entre acheteurs et vendeurs, les études de marché et les initiatives/expositions sectorielles pourraient être utilisés activement par les pays en développement et leurs organisations régionales.

53. La création de liens, de canaux et de réseaux de marketing et de distribution directs et efficaces par rapport à leur coût entre commerçants du Sud pourrait donner une impulsion sensible au commerce Sud-Sud. Elle permettrait d'apporter une réponse au problème posé par le fait qu'une part importante du commerce Sud-Sud est un commerce indirect – qui transite par le Nord – avec pour conséquence des coûts de transaction liés aux importations de biens et de services relativement élevés. Une meilleure information devrait favoriser la mise en place de liaisons plus directes, notamment en encourageant les chefs d'entreprise à tirer parti des nouvelles opportunités commerciales.

### **D. Conclusion**

54. Maintenir le nouveau dynamisme des échanges et de la coopération économique Sud-Sud et maximiser et exploiter les possibilités créées par la nouvelle répartition géographique des échanges constituent un défi considérable pour les pays en développement. Il leur faut élaborer et mettre en œuvre une approche stratégique et positive qui contribue au développement des échanges, des investissements et de la coopération aux niveaux national, régional et interrégional. La CNUCED peut être un partenaire important pour la revitalisation de la coopération Sud-Sud. Afin d'accroître encore son effet multiplicateur, elle participera activement aux initiatives existantes et aux nouvelles initiatives en matière de coopération technique entre pays en développement qui encouragent les échanges et la coopération économique Sud-Sud. Elle coopérera également avec d'autres organisations en vue de définir et de fournir une assistance technique et en matière de renforcement des capacités pour la coopération Sud-Sud.

-----